



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

POINTS ESSENTIELS DU
GUIDE PARCOURS DE SOINS

Annonce et accompagnement du diagnostic d'un patient ayant une maladie chronique

Pour en savoir plus, le guide est disponible sur www.has-sante.fr



Février 2014

- Le but de ce guide est d'apporter un soutien méthodologique aux médecins traitants qui ont à annoncer des diagnostics dans le contexte de premier recours. Ce guide évoque notamment les spécificités et contraintes fréquentes dans le contexte ambulatoire, où le médecin traitant doit établir une relation de soin auprès de patients parfois déjà informés plus ou moins complètement sur leur diagnostic, ainsi que des échanges avec les autres spécialistes et l'hôpital.
- Toutes les maladies chroniques ne sont pas incurables, et pour certaines d'entre elles, dans les premiers stades, n'entraînent que des contraintes légères. Toutefois, dans pratiquement tous les cas, la maladie chronique entraîne des changements durables sur les dimensions psychologique, sociale et économique dans la vie d'une personne. C'est ce qui fait de l'annonce du diagnostic au patient un enjeu spécifique de la maladie chronique.
- L'annonce correspond à un temps d'assimilation par le patient des contraintes et limitations que son état médical occasionne et/ou va occasionner. Au-delà de la prise en charge thérapeutique, l'objectif du médecin est que le patient apprenne à vivre avec sa maladie. Procéder à l'annonce correspond à une parole qui engage le médecin vis-à-vis de son patient (et si c'est le cas, vis-à-vis de ses aidants). Il s'agit d'un temps clé de la relation médecin-patient, la relation de confiance pouvant être compromise ou au contraire renforcée par la façon dont le médecin aidera le patient dans les épreuves qu'il traverse.
- L'annonce d'une maladie chronique doit toujours proposer un accompagnement de soins – et souvent un accompagnement social – en accord avec le patient. Le traitement s'inscrit dans un programme personnalisé de santé (PPS), qui doit pouvoir être établi dès que possible.
- Sur le plan organisationnel, l'annonce d'un diagnostic en médecine de premier recours s'inscrit souvent dans un échange d'informations avec le médecin spécialiste d'organe et/ou avec l'hôpital ; et c'est aussi pour le médecin traitant le temps d'informer et de structurer une équipe de professionnels soignants de ville.
- En contexte libéral, les difficultés liées à l'annonce et à l'accompagnement des patients ayant une maladie chronique proviennent souvent de la situation isolée du médecin. Ces situations d'isolement évoluent progressivement avec de nouvelles structures de soins comme les maisons ou centres de santé pluriprofessionnels, ou l'existence de réseaux ville-hôpital, sanitaires et sociaux, etc., qui facilitent la structuration de l'équipe soignante du parcours de soins du patient et donc la coordination des soins.